



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====

ADPEP 45

COMPTE ADMINISTRATIF

Foyer d'Hébergement

2015

ADPEP 45
25 Boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLEANS Cedex 1

Foyer d'Hébergement
3 Résidence des Hauts de Gien
45500 GIEN

RAPPORT D'ACTIVITE

➤ **Actions auprès des Résidents**

Le foyer d'Hébergement des Hauts de Gien a un agrément pour accueillir 41 travailleurs en ESAT avec une capacité actuelle autorisée de 34 résidents et 2 stagiaires.

Les résidents vivent en appartements de 2 ou 3 colocataires ou en couple.

- 7 appartements sont sur les immeubles où sont situés également les 4 bureaux des éducateurs et les bureaux administration-direction, une salle de réunions et locaux nécessaires au fonctionnement du foyer d'hébergement soit 7 F4 et 4 F3 ;
- 8 appartements sont situés à la périphérie sur d'autres immeubles ; là sont logés les résidents plus autonomes et/ou ayant projet de sortir de l'hébergement avec ou sans accompagnement SAVS soit 7 F3 et 1 F4 ;
- Une maison où sont accueillis 4 résidents. Sur ce lieu, la réglementation tend à se rapprocher au plus près du milieu ordinaire afin que la sortie se fasse en douceur le moment venu pour ces résidents.

Ce service est ouvert 24h/24, 365 jours par an.

↳ **Actions éducatives**

Le terme d'accompagnement est retenu pour définir de façon générique les actions conduites par l'établissement auprès des résidents.

L'équipe intervient pour permettre à chaque adulte de vivre selon son rythme et de progresser dans tous les domaines de la gestion de la vie quotidienne.

L'autonomie qui rend possible une forme de vie épanouissante, malgré les difficultés, est le plus souvent précaire et nécessite cet accompagnement.

En outre, des activités extérieures sont proposées par l'équipe éducative ou sont à l'initiative des résidents.

Certains résidents font partis d'équipes de sport adapté en football, tennis de table et pétanque

Des qualifications ont lieu sur l'année. En mai / juin se tiennent tous les ans les championnats de France auxquels plusieurs résidents (les qualifiés) se rendent accompagnés d'un, deux ou trois salariés selon leur nombre. Les lieux changent tous les ans et sont très éloignés de Gien (Aurillac, Rouen, Brive la Gaillarde ...) entraînant automatiquement des dépenses de carburant, de péage, d'hébergement et de repas pour les encadrants, les résidents prenant en charge leurs dépenses.

Tous les ans, une dizaine de résidents se rendent sur Lorris avec plusieurs accompagnants aux soirées organisées par le foyer de vie « Le Clos Roy » ou sur Villemandeur organisé par le foyer de vie « la Grimbonnerie »

En 2015 :	Spectacle « the Voice » à Paris en juin	
	Voyage au Sri Lanka pour 4 résidents en juillet	Association Hindianie
	Séjour Breton pour les fêtes de fin d'année pour 5 résidents	Association Hindianie

Comme tous les ans, une fête est organisée par les salariés pour les usagers des 4 établissements et services . Elle a eu lieu le 6 novembre avec pour thème la Bretagne, chants et danses bretonnes et repas de crêpes et galettes. Soirée avec Dj, pour l'ensemble des résidents ainsi que des usagers du SAVS, des participants du foyer de vie de jour et la SSO et des salariés ainsi que pour quelques invités.

Les fins de semaines et jours fériés des sorties sont organisées à l'initiative des résidents présents ou proposées par les salariés sur des manifestations existantes sur le Giennois ou les environs (vide grenier, foires).

Quelques sorties au bowling et soirées en « boîte de nuit »

➤ Difficultés rencontrées

Une erreur (reconnu par les services du département) de calcul prix de journée de la part du financeur avec aucune possibilité de régulariser sur 2015, ce qui entraîne un moins perçu (au réel) au niveau du règlement des 34 places d'hébergement permanent Loiret et hors département soit pour un montant de **-86 921.75 €**.

L'arrêté du 17 novembre 2014 fixe le prix de journée à 94.25 € à compter du 1^{er} décembre et celui du 12 août 2015 fixe le prix de journée à 52.11 € à compter du 1^{er} septembre 2015.

Lors du calcul du prix de journée (arrêté du 16 octobre 2015 à appliquer au 1^{er} novembre 2015) rapport budgétaire 2015 procédure contradictoire avec intégration PPI, le financeur n'a pas tenu compte de l'arrêté du 12 août 2015. Ce qui entraîne un règlement des journées de novembre et décembre inférieur à celui qu'il aurait dû être (8.57 € au lieu de 50.70 €).

La capacité autorisée et financée est de 34 résidents permanents et l'accueil de 2 stagiaires ESAT. Le tarificateur a retenu 12 877 journées. Ces stagiaires sont pratiquement tous résidents d'IME et ne peuvent donc pas prétendre à l'aide sociale au titre de leur stage, le prix de journée est pris en charge par l'établissement d'origine sous financement ARS.

Au 31/12/2015 : 34 adultes résident au foyer avec 12 148 journées effectuées et 140 « journées stagiaires ESAT » soit 12 288 journées (90.82%).

Le foyer a été en fin de travaux « Logem Loiret » sur les 6 premiers mois de l'année 2015, entraînant une diminution des accueils stagiaires. Ceux-ci sont difficilement programmables longtemps à l'avance, il est donc impossible pour le gestionnaire de prévoir à l'avance, le nombre de journées réelles sur l'année.

Le manque à gagner sur les journées non réalisées (en théorie) :

- 44 923.42 €

Provenance des stagiaires de l'IME de la Source, Baule et Chantemerle PEP 45, d'IME de la Nièvre du Cher et de la Seine et Marne.....

De par le temps demandé pour l'obtention de l'aide sociale pour une résidente arrivée en juillet 2014 (IME d'origine n'a pas envoyé le dossier au CCAS du domicile d'urgence mauvaise destination en 06/2014, dossier perdu, refait par nos soins) prise en charge au 15/04/2015.

Manque à gagner pour l'établissement (au réel) :

- 9 802.00 €

Encore 11 résidents présents sont depuis fin 1988 / début 1989 et le resteront jusqu'à un départ vers un autre établissement ou un autre accompagnement, n'étant pas en capacité de s'assumer en milieu ordinaire.

17 travailleurs sont à temps partiel dont 13 sont accueillis à la SSO

Entrées sur 2015

- 06/07/2015 : Une résidente travaillant à l'ESAT de Dampierre en Burly Pep 45.

Sorties sur 2015

- 31/03/2015 : Une sortie vers un autre ESAT et un autre foyer pour rapprochement familial.

Prévisionnel 2016

- 3 embauches prévues dans les ESAT Giennois, avec hébergement au foyer.
- 2 sorties vers le SAVS en juin et septembre dont 1 départ en retraite
- 1 sortie prévue dans l'année en attente de place foyer de vie.

➤ **Actions thérapeutiques**

Une dizaine de résidents est suivie au Centre Médico Psychologique Adultes de Gien ou par un psychiatre de la clinique du pont de Gien ou la clinique du Tremblay à Chaulgnes (58).

Certains rencontrent un psychologue à l'extérieur de l'établissement et ils ont tous la possibilité de rencontrer, s'ils le souhaitent le psychologue, salarié du foyer, en entretien individuel.

Ce psychologue intervient également en réunion afin d'orienter et aider l'équipe éducative dans leurs accompagnements des résidents.

↳ Perspectives

Le décalage entre les entrées et les sorties au foyer d'hébergement, de par les courts passages des adultes accueillis et qui restent après leurs sorties travailleurs en ESAT, ne permet pas d'embauche et d'hébergement au foyer.

Une transformation des places autorisées non comprises dans l'activité actuelle, en résidence d'accueil pour adultes ne travaillant pas ou plus a été réfléchi avec l'association, en lien avec l'ouverture du foyer de vie de jour.

Les places en Foyers de vie et de FAM étant peu nombreuses, l'attente pour un travailleur en perte de capacité est de l'ordre de 2 à 3 ans minimum. Comment continuer dans la Bientraitance à accompagner des résidents fatigués et fatigables dans un lieu où prime l'autonomie maximale (déplacements, course, repas, ménage..) en attendant une éventuelle place vers un ailleurs ?

8 Adultes dans les 2 à 5 ans à venir sont appelés à quitter le foyer :

- difficultés pour eux à se maintenir au travail malgré un temps partiel,
- arrivés à l'âge de la retraite pour 2 d'entre eux.

Cette perspective questionne, nous nous devons de répondre :

- d'une part aux besoins de nouvelles orientations pour des individus qui vivront au-delà de la prise en charge prévue jusqu'ici et finalement s'inscrire dans une volonté de collaboration entre le secteur du handicap et celui de la vieillesse.
- d'autre part, à l'amélioration de la prestation au service de la population vieillissante que nous hébergeons actuellement.

Le but est donc :

- de développer les questions soulevées par l'allongement de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap
- de décrire et d'analyser la situation de l'établissement
- de proposer un cadre de vie évolutif et adapté à l'accueil des personnes vieillissantes

➤ Formation du personnel

- Formation Bientraitance sur site pour 11 salariés
- Colloque autour de la parentalité pour 3 salariés à LILLE
- Intervention d'une psychologue vacataire 10 mois sur 12. Elle vient en soutien à l'équipe, par le biais de l'analyse des pratiques.

RAPPORT FINANCIER

➤ **Activité**

Il est prévu en théorie par le financeur 12 877 journées soit 98% mais les travailleurs d'ESAT ont droit à leurs congés payés de 5 semaines par an et peuvent faire le choix de ne pas rester au foyer pendant ces périodes.

Etant revenu en budget « prix de journées » (fin CPOM), les absences pour convenance personnelle : 619 journées (congés payés par exemple) sont prises en compte au-delà de 72h et réglées de façon minorées.

Il en est de même lors d'hospitalisation, 632 journées sont réglées par le financeur déduction faite du prix du forfait journalier soit 18 € en moins actuellement.

Investissements

Les investissements sont de 31 868.92 €

La dotation aux amortissements compte 681 200 est à l'équilibre en 2015.

➤ **Fonctionnement**

↳ **Charges de fonctionnement**

Réalisé =1 047 116.87 €

Budget =1 046 466.64 €

• Groupe 1

Réalisé =111 135.56 €

Budget = 118 498 €

Excédent de 7 362.44€

Excédent en compte 606 300 alimentation et 628 200 : prestations alimentation

+ 8 245.68 €

De nombreux repas faits en commun avec les éducateurs le soir ou les fins de semaines, moins onéreux à préparer que ceux pris dans les appartements.

Très peu de sorties cette année, nécessitant des repas pris à l'extérieur.

Les comptes « énergie » non maîtrisables sont en déficit de

- 4 093.79 €

Travaux de peintures dans les appartements sur les 6 premiers mois, passage d'ouvriers

Augmentation des tarifs.

Le compte 611 200 : prestations caractère médico-social excédent de + 1 179.42 €

Peu de stages extérieurs pour les résidents (versements de l'hébergement à l'établissement d'accueil)
Frais d'accompagnement en sport adapté concernant des salariés du foyer

Le compte 626 200 : frais de télécommunications en déficit - 1 353.44 €

De nombreux échanges téléphoniques avec les lieux d'accueils de stagiaires hors départements, ou de négociations téléphoniques pour des aides aux séjours adaptés de plus en plus difficiles à mettre en place, ou de recherche de lieux de vie pour nos adultes en perte de capacités, ou des attentes auprès des CAF ou MSA (numéros surtaxés) pour obtenir des renseignements sur les montants AAH et les dossiers en cours. Obligations de traiter avec Bourges et Chartres, ne pouvant plus traiter ces demandes à Gien.

Le compte 625 000 : déplacements missions en déficit de - 144.98 €

Péage et frais de parking lors de sorties,
Frais de bus lors de la fête des établissements en fin d'année pour emmener les résidents du foyer à la salle de Dampierre en Burly et retour
Frais de bus pour le transport des sportifs du foyer lors d'une compétition.

• Groupe 2 Réalisé =749 264.81 € Budget =
751 170.97 €

Excédent de 1 906.16 €

Les comptes de personnel (rémunérations et charges) sont en excédent + 11 818.84 €

2 salariées embauchées en juillet et septembre sur postes vacants à des coefficients inférieurs.

Le gestionnaire a maîtrisé le plus possible les remplacements en modifiant les plannings de l'équipe avec leur accord et en respectant la réglementation en vigueur à ce niveau.

Le compte 648 710 formation du personnel à un autorisé de 900€, présente un déficit - 9 912.68 €

(Dont 6 6111.26 € de départ d'une salariée en avril, 2 départs en retraite en juin et décembre)

Compensation à hauteur de 3 000 € en compte 781 260 : reprise sur provisions COS

• Groupe 3 Réalisé =186 716.50 €
Budget = 176 797.67€

Déficit de - 9 918.83 €

Le compte 613 500 : location mobilière est en déficit de - 1 553.10 €

Le photocopieur n'est pas prévu sur le budget par le financeur depuis 2011.

Le compte 613 200 : locations immobilières est en déficit de - 8 630.37 €
déficiaire depuis plusieurs années, n'est jamais remis à sa dépense réelle par le financeur.

2 appartements ont été rendus à Logem Loiret en novembre 2015 (loyers de 975 €/mois). Ce compte devrait être au moins à l'équilibre en année pleine 2016.

Le compte 615 000 Entretien et réparations sur biens immobiliers et matériels roulants. -1 465.82 €

Achats et pose de boîtier de sécurité au-dessus des portes d'entrées des 4 appartements « bureaux » à la demande du bailleur (3.301.77 € compensé en 781 260 par la reprise sur provisions COS).

Travaux d'entretien et réparation sur les véhicules pour 4 092.36 €.

Le compte 655 000 : frais de siège - 1 931.00 €
Régularisation autorisée non pris en compte par le financeur

Le compte 658 000 : charges de gestion courante - 364.64 €
Il s'agit de régularisation des comptes



898 470.36 €

-

Produits de fonctionnement Réalisé =
Budget = 1 046 466.64 €
Groupe 1 Réalisé = 867 246.98 €
 Budget = 1 029 266.64 €

Le compte 731340 : produits de la tarification déficitaire de

- 162 019.70 €

-

Groupe 2 Réalisé = 24 921.61 €
 Budget = 17 200 €

Stagiaires ESAT

+ 12 276.78 €

Don du CCAS de Gien pour équipements sportifs (sport adapté)

+ 500.00 €

Remboursements UNIFAF de formations salariés

+ 9 223.40 €

L'autorisé en 754 100 remboursement par UNIFAF des frais de formation du personnel est moins important en réalisé et représente des recettes atténuatives dus à des surcoûts non budgétés :

Différence de : 7 976.60 €, somme reportée tous les ans par le financeur qui ne correspond pas à la réalité

En 758 000 : produits divers de gestion courante

+ 2 921.43 €

- Groupe 3

Réalisé = 6 301.77 €

Budget = 0

Reprise provisions



Résultat de l'exercice

Charges

Déficit : - 650.23 €

Produits

Déficit : -147 996.28 €

Solde comptable

-148 646.51 €

Fait à Gien, le 19 Avril 2016

Véronique BUNEL
Directrice de l'établissement